

Recrutement d'un Consultant chargé de l'élaboration d'une stratégie nationale de Cybersécurité et d'un Référentiel Général de Sécurité (RGS) pour le compte du Projet e-Burkina

Avis à manifestation d'intérêts
N°0008/2017/MDENP/SG/ANPTIC/PRM
Nom du projet : « Projet E-BURKINA »
Sources de financement : Prêt IDA No: 5943-BF du 03 mars 2017

Cette sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite à la publication de l'Avis Général de Passation des Marchés sur UNDB online le 16 juin 2017.

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) un prêt pour financer le « Projet E-BURKINA » et se propose d'utiliser une partie de ces fonds au titre des dépenses autorisées pour le recrutement d'un Consultant chargé de l'élaboration d'une stratégie nationale de Cybersécurité et d'un Référentiel Général de Sécurité (RGS).

I- Objectifs de la mission

L'objectif de la mission est l'élaboration après des études préalables, de divers documents devant gouverner la cybersécurité au Burkina Faso. Ce sont :

- une stratégie nationale de cybersécurité assorti de son plan d'action opérationnel ;
- un Référentiel Général de Sécurité ;
- un plan stratégique de développement de l'ANSSI.

II- Délai d'exécution de la mission

La durée totale pour les services du titulaire ne doit pas excéder cent vingt (120) jours calendaires. Le calendrier envisagé pour l'exécution des prestations devrait comprendre le délai nécessaire à l'Autorité contractante pour examiner les rapports provisoires et définitifs.

III- Invitation

Par la présente, la Personne Responsable des Marchés de l'ANPTIC invite les candidats potentiels (Cabinets) nationaux et internationaux souhaitant exécuter la mission à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services demandés (Organisation, références, expérience dans des conditions semblables, brochures etc.).

Les Consultants devront notamment fournir les preuves qu'ils ont déjà exécutés des missions analogues.

Les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences.

Une liste restreinte de six (06) consultants sera constituée à partir du nombre de références pertinentes en rapport avec la mission.

A l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt, un Consultant sera sélectionné par la méthode de qualification de consultants (QC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI): Edition Juillet 2016.

Le dossier de manifestation d'intérêt est composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC) ;
- une présentation du cabinet, faisant notamment ressortir ses expériences pertinentes en rapport avec la mission;
- la liste des missions similaires déjà réalisées par le bureau comportant les adresses complètes des commanditaires et de leurs responsables à contacter en cas de besoins;
- les documents de preuve des missions (Copie des pages de garde et de signature des contrats et des attestations de bonne exécution) ;
- toutes autres informations permettant d'évaluer la capacité technique du soumissionnaire.

Les dossiers devront parvenir, sous pli fermé portant la mention « Candidature pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'une stratégie nationale de Cybersécurité, d'un plan stratégique de développement et d'un Référentiel Général de Sécurité (RGS) » au secrétariat du Directeur Général de l'Agence Nationale pour la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication, 03 BP 7138 ouagadougou 03, tel : 00226 25 49 00 24/25 49 77 75 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le boulevard de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014 à l'adresse ci-après :

A l'attention de Monsieur la Personne Responsable des Marchés de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC), Tél +226 25 49 0109/25 49 00 24 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le Boulevard France-Afrique au plus tard le **07/11/2017 à 9 h 00 TU.**

Les renseignements complémentaires ainsi que les TDRs peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'Agence Nationale de Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication (ANPTIC), Tél +226 25 49 0109/25 49 00 24 sise à l'immeuble ILBOUDO sur le boulevard de l'insurrection populaire des 30 et 31 Octobre 2014 aux jours ouvrables et aux heures suivantes : de 8 h à 15 h.

La Personne Responsable des Marchés

Yrbêterfa Serge Leon SOME